

# BTS Assistance Technique d'Ingénieur



**Industrie (chimie - pilotage d'installation  
- automatisme - transformation des  
matériaux)  
| BTS**

CODE RNCP n° 37561

Certifié par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de  
la Recherche

Date de publication : 15/05/2023

**Fiche formation mise à jour le 12 janvier 2024**

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées à l'apprenti(e).

## Présentation

### Lieu(x) de formation

UFA Turgot - Limoges

### Métiers

- Chargé d'affaires
- Chargé de projets
- Technicien de méthodes (gestion de la maintenance, planification, ordonnancement, suivi de projets, qualité..)
- Technicien d'essais

### Objectifs de la formation

L'assistant(e) technique d'ingénieur assure la coordination technique entre les différents acteurs et partenaires d'une entreprise dans le cadre d'un projet technique industriel.

- Contribuer à la rédaction et à l'élaboration d'un cahier des charges
- Conduire une étude de coût
- Elaborer les documents nécessaires au développement d'une production
- Assurer les relations inter-entreprises, fournisseur et sous-traitants
- Assister une équipe de gestion de projet
- Modifier, restructurer un atelier de production
- Participer à la politique de maintenance, de sécurité ou d'environnement de l'entreprise

## Contenu de la formation

### Domaine Général

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Bureautique et outil de communication

### Domaine Professionnel

- Economie Gestion
- Sciences physiques
- Construction mécanique
- Automatismes, Informatique industrielle
- Etude des systèmes techniques
- Construction Electrique
- Organisation industrielle
- Projet technique à réaliser dans l'entreprise

## Poursuite d'études

- Licence professionnelle
- Ecoles d'ingénieur

## Infos pratiques

### Pré-requis

- Après d'un bac scientifique, STI2D ou un bac pro MELEC, MEI, TU

### Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

### Délais d'accès, durée et modalité de formation

**Délais d'accès :** intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.

**Durée :** 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (675h/an en centre de formation)

**Modalités de formation :** Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise

### Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

### Méthodes mobilisées

- Présentiel

### Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)